Gif-sur-Yvette (91) : faute de salle de prière, les musulmans vont saisir le tribunal

17/07/2015 à 9h47

Ils s'estiment « boycottés ». Depuis sa fondation fin 2011, l'association des musulmans de Gif-sur-Yvette, baptisée Bismillah, réclame une salle municipale pour prier, notamment pour le mois du ramadan, qui se déroule en ce moment. « Notre demande d'un créneau d'une heure pendant ces 30 jours n'est pas démesurée », avance son président, Faycel Kridan.



Face aux refus répétés, l'association va déposer une requête au tribunal administratif de Versailles (Yvelines). « **Notre avocat estime qu'il y a une atteinte à la liberté de culte », confie le président.** Dans ses courriers envoyés à Bismillah, la municipalité évoque des problèmes d'organisation, de calendrier ou de suroccupation des salles municipales. Contacté, le maire de Gif-sur-Yvette, Michel Bournat (LR), n'a

pas donné suite.

Pour la fête de l'Aïd-el-Fitr, qui célèbre la fin de ce mois de jeûne, l'association a dû louer, comme par le passé, une salle privée à Gometz-le-Châtel. « Nous voulons faire les choses dans les règles et ne pas faire la prière dehors », confie Faycel Kridan. Bismillah, qui revendique une cinquantaine d'adhérents, a, depuis sa création, envoyé une quarantaine de lettres au maire de Gif. De guerre lasse, ils ont sollicité il y a quelques semaines le préfet de l'Essonne et le Premier ministre, Manuel Valls. « **Nous avons été patients », soupire Faycel Kridan**.(…)

Source

Merci à **Julien.R**